

MARCHÉ À PROCEDURE ADAPTÉE

Voyage en Angleterre – Région de Tunbridge Wells
Du lundi 8 mai 2023 au samedi 13 mai 2023

Dossier de consultation

Date limite de réception des offres :

le 10/11/2022 à 17:00

Procédure de consultation :

*Marché passé selon une procédure adaptée
en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés
Publics*

ARTICLE 1 – PERSONNE PUBLIQUE CONTRACTANTE

La personne publique contractante est l'Etablissement Public Local d'Enseignement – **Collège Adalbert de BOUZONVILLE**, représenté par le chef d'établissement **M. Antoine VAGLI**.

Les renseignements administratifs et techniques sont à collecter auprès de **Madame Mélissa MALICK** secrétaire de Gestion du **Collège Adalbert de BOUZONVILLE**, par téléphone au 03.87.20.15.20 ou par courriel envoyé à l'adresse melissa.malick@ac-nancy-metz.fr

ARTICLE 2 – IDENTIFICATION ET ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Société :

Représentée par :

Adresse :

.....

Fait une offre pour le voyage en Angleterre – Région de Tunbridge Wells

S'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte à livrer les services demandés au prix indiqué ci-dessous :

Voyage scolaire en Angleterre du 8 au 13 mai 2023

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC (en chiffres) :

Montant TTC (en lettres) :

.....

Signature de l'offre par le candidat :

A, le

Signature

ARTICLE 3 – CAHIER DES CHARGES DU MARCHÉ

Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage concernant **51 élèves et 4 accompagnateurs** du Collège Adalbert de BOUZONVILLE à destination de la région de Tunbridge Wells en Angleterre

Voyage scolaire en Angleterre – Région de Tunbridge Wells Du 8 au 13 mai 2022

Participants : 51 élèves et 4 accompagnateurs soit 55 personnes

PROGRAMME

JOUR 1 : Lundi 8 mai 2023 (Bouzonville – Calais)

Fin de journée	Départ en bus du Collège Adalbert pour Calais
----------------	---

JOUR 2 : Mardi 9 mai 2023 (Calais – Angleterre)

Nuit du 8 au 9 mai	Traversée maritime en ferry de nuit Immobilisation de l'autocar à Londres Visite guidée du quartier de Westminster (à pied) Attraction London Eye <u>OU</u> comédie musicale Route vers Tunbridge Wells et installation dans les familles
--------------------	---

JOUR 3 : Mercredi 10 mai 2023

Journée complète	Visite de Windsor castle et temps libre en ville
------------------	--

JOUR 4 : Jeudi 11 mai 2023

Journée complète	Visite de Tower of London Visite guidée panoramique de Londres
------------------	---

JOUR 5 : Vendredi 12 mai 2023

Journée complète	Visite libre de Seven Sisters Temps libre à Hastings Route vers Douvres Visite de Dover Castle Ferry en soirée et route de retour vers Bouzonville
------------------	--

JOUR 6 : Samedi 13 mai 2023

Matin	Arrivée devant l'établissement tôt le matin
-------	---

PRESTATIONS ATTENDUES

Aller

Départ : Lundi 8 mai 2023 du Collège Adalbert de BOUZONVILLE

Retour

Arrivée : tôt le samedi matin 13 mai 2023 au Collège Adalbert de BOUZONVILLE

Mode de transport

- Transport A/R en autocar de grand tourisme avec ceintures de sécurité, sièges inclinables, DVD, toilettes et climatisation au départ de l'établissement scolaire direction Calais
- Ferry A/R pour l'Angleterre
- Transport couvrant l'ensemble de notre programme
- Les frais de péages et de parkings sont inclus

Hébergement

- Hébergement des élèves et des accompagnateurs en famille à Tunbridge Wells (3 nuits)
- Les taxes de séjour sont incluses.
- Hébergement et frais de repas du conducteur

Restauration

Doivent être compris :

- Les repas du dîner du jour d'arrivée en Angleterre au déjeuner du jour de départ du pays (chez les familles – panier repas...)

Activités - Encadrement

- Toutes les réservations et les entrées des sites mentionnés au programme sont comprises
- Le prestataire se sera chargé de toutes les réservations pour les accès aux sites, ainsi que de l'achat des tickets d'entrée
- Assistance téléphonique 24h/24
- Boîte d'information vocale 24h/24
- Prévoir des intervenants sur les sorties présentes au programme nécessitant leur présence

Assurance annulation

- Une garantie assistance/rapatriement/annulation individuelle et annulation groupe doit être proposée dans l'offre en incluant tous les participants

ARTICLE 4 – FORME DU MARCHÉ

Marché passé selon une procédure adaptée en application des articles 26 II et 28 du Code des Marchés Publics.

ARTICLE 5 – MODALITÉS DU MARCHÉ

Date et heure limite de remise des offres : **le 10/11/2022 à 17:00**

Délai de validité des offres : **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la limite fixée par la réception des offres.

ARTICLE 6 – PRIX DU MARCHÉ

Les prix sont réputés prendre en compte toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations de transports de personnes ainsi que tous les frais afférents à la rémunération et à la formation du personnel, aux assurances obligatoires à la couverture du titulaire, aux autres charges annexes directement ou indirectement liées au fonctionnement du service.

Le prix du marché fera apparaître clairement le détail des prestations incluses. Les prix sont fermes.

ARTICLE 7 – MODE DE RÈGLEMENT

Le règlement de la prestation sera effectué sous la forme de trois virements administratifs sur présentation de factures : un premier acompte de 30% en janvier 2023, un deuxième acompte de 30% début mars 2023 et le solde de 40% au retour du voyage après "constatation du service fait".

Le délai de paiement ne dépassera pas trente (30) jours.

ARTICLE 8 – PRÉSENTATION ET CONTENU DU DOSSIER

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes dûment datées et signées :

- Un **devis détaillé** avec programme précis du séjour et échéancier des règlements
- Le **présent document** « Document de consultation » complété et signé

ARTICLE 9 – JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué en fonction des critères suivants, affectés d'un coefficient de pondération :

- Prix (70 %)
- Capacité à assurer l'ensemble des prestations demandées (30 %)

ARTICLE 10 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres devront être déposées sur la plateforme avant **le 10/11/2022 à 17:00**

ARTICLE 11 – DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée :

Oui

Non

A Bouzonville, le / /

Signature